



JURY IMMO

S.A.S au capital de 5.000 € - RCS Le Puy En Velay 102 253 903

Siège social : 41 rue Sébastopol – 43100 BRIOUDE

Tél : 04 71 50 10 10 - E-mail : brioude@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01/04/2026

Honoraires de transaction (*Hors cas particulier*- Voir ci-dessous*)

Prix de vente	Honoraires TTC
Moins de 45.000€	4.500€
De 45.001 à 90.000€	10,00%
De 90.001 à 145.000€	9,00%
De 145.001 à 170.000€	8,00%
De 170.001 à 215.000€	7,00%
Au dessus de 215.001€	6,00%

Ces honoraires sont à la charge du vendeur.

Honoraires de rédaction d'actes : 350€ TTC à la charge du vendeur.

Avis de valeur : 450€ TTC.

***Cas particulier**

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : FR 4302.102253903 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens –
Carte professionnelle n°CPI43012026000000001 délivrées par la CCI de la HAUTE-LOIRE – Activités : Transaction et Gestion -
Garantie financière Transaction et Gestion : GALIAN-SMABTP – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.